

EAE GRA 4

SESSION 2020

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section: GRAMMAIRE

COMPOSITION PRINCIPALE : OPTION A : FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE

OPTION B: GREC ET LATIN

Durée: 4 heures 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Option A : Les candidats doivent utiliser des copies distinctes pour l'ancien français et le français moderne

Option B: Les candidats doivent utiliser des copies distinctes pour le grec et pour le latin.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB: Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

INFORMATION AUX CANDIDATS

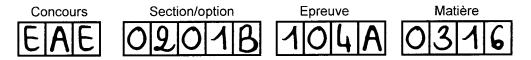
Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Option A : français ancien et moderne



► Option B : grec et latin



COMPOSITION PRINCIPALE

Option A : ancien français et français moderne Option B : grec et latin

Composition principale Option A: ancien français

104

1646	Icele nuit dus Naymes trespassa;
	Onques frans hom de tele n'eschapa,
	Ja an sa vie mais ne l'oubliëra.
	L'orse repaire si com il ajorna;
1650	Naymes la vit, forment la redouta :
	Son escu prist, a son col le gita,
	Traite a l'espee, contremont la leva.
	Atant ez l'orse qui poi la redouta,
	Sor ses .ii. piez contremont se leva.
1655	Li dus la fiert qui forment la douta,
	La destre oreille et le pié li coupa,
	Recovrer volt, mes ele recula.
	Qui donc oïst la noise qu'el mena,
	Que la monteigne trestote an resona!
1660	Liepart leverent et bestes qu'il i a,
	Molt an i vint, chascun se heriça,
	Morel asaillent et deça et dela,
	Que dou mengier chascun <i>le</i> covoita.
	Cil le desfent qui amené l'i a,
1665	.iii. an ocist et li qarz s'an ala;
	Dus Naymes monte qant li soulauz leva.
	10
	Navmes dessent dou tertre d'Aspremont

)5

Naymes dessent dou tertre d'Aspremont Et voit Qalabre et aval et amont, Et voit an mer tant nef et tant dromont : Arivez est Agoulanz et Hyaumont, Amenee a sa gent cui Dex mal dont, Terre porprenent et aval et amont.

> Aspremont, édition et traduction par François Suard, Paris, Honoré Champion, Classiques Moyen Âge, 2008, p. 162-164.

Questions

1670

- 1. Traduire l'ensemble du texte.
- 2. Retracer jusqu'à l'époque contemporaine l'histoire phonétique du mot nuit (v. 1646; étymon: noctem).
- 3. Morphologie : À partir des occurrences significatives de l'extrait, décrivez le système du nom à l'époque médiévale. Poursuivez l'étude jusqu'au français moderne.
- 4. Syntaxe : Étudier les adverbes dans l'ensemble du passage.
- 5. Vocabulaire: étudier les mots escu (v. 1651) et gent (v. 1671).

Composition principale Option A: français moderne

FRERE ET SŒUR JUMEAUX

Ils étaient tous deux seuls, oubliés là par l'âge... Ils promenaient toujours tous les deux, à longs pas, Obliquant de travers, l'air piteux et sauvage... Et deux pauvres regards qui ne regardaient pas.

- 5 Ils allaient devant eux essuyant les risées,

 Leur parapluie aussi, vert, avec un grand bec Serrés l'un contre l'autre et roides, sans pensées...
 Eh bien, je les aimais leur parapluie avec ! –
- Ils avaient tous les deux servi dans les gendarmes : La Sœur à la *popotte*, et l'Autre sous les armes ; Ils gardaient l'uniforme encor – veuf de galon : Elle avait la barbiche, et lui le pantalon.

Un Dimanche de Mai que tout avait une âme, Depuis le champignon jusqu'au paradis bleu, Je flânais aux bois, seul – à deux aussi : la femme Que j'aimais comme l'air... m'en doutant assez peu.

15

35

- Soudain, au coin d'un champ, sous l'ombre verdoyante
 Du parapluie éclos, nichés dans un fossé,
 Mes Vieux Jumeaux, tous deux, à l'aube souriante,
- 20 Souriaient rayonnants... quand nous avons passé.

Contre un arbre, le vieux jouait de la musette, Comme un sourd aveugle, et sa sœur dans un sillon, Grelottant au soleil, écoutait un grillon Et remerciait Dieu de son beau jour de fête.

- Avez-vous remarqué l'humaine créature
 Qui végète loin du vulgaire intelligent,
 Et dont l'âme d'instinct, au trait de la figure,
 Se lit... N'avez-vous pas aimé de chien couchant ?...
- Ils avaient de cela De retour dans l'enfance,

 Tenant chaud l'un à l'autre, ils attendaient le jour
 Ensemble pour la mort comme pour la naissance...

 Et je les regardais en pensant à l'amour...

Mais l'Amour que j'avais près de moi voulut rire; Et moi, pauvre honteux de mon émotion, J'eus le cœur de crier au vieux duo : Tityre! –

Et j'ai fait ces vieux vers en expiation.

Tristan Corbière, *Les Amours jaunes*, édition de Jean-Pierre Bertrand, Paris, Flammarion, édition GF, 2018, p. 109.

QUESTIONS

1. Lexicologie (4 points)

Faites l'étude des mots : gendarmes (v. 9) ; verdoyante (v. 17).

2. Grammaire (8 points)

- A. Étudiez les adjectifs dans les quatre premières strophes, du début du texte jusqu'à « m'en doutant assez peu » (v. 16) (6 points).
- B. Faites toutes les remarques nécessaires sur : « Mes Vieux Jumeaux, tous deux, à l'aube souriante, / Souriaient rayonnants ... quand nous avons passé. » (v. 19-20) (2 points)

3. Étude de style (8 points)

L'ironie.

Composition principale Option B: grec

1115

1120

ΘΕΡΑΠΑΙΝΑ Ω μακάριος μὲν δῆμος, εὐδαίμων δὲ γῆ, αὐτή τέ μοι δέσποινα μακαριωτάτη, ὑμεῖς θ' ὅσαι παρέστατ' ἐπὶ ταῖσιν θύραις οἱ γείτονές τε πάντες οἵ τε δημόται, ἐγώ τε πρὸς τούτοισιν ἡ διάκονος, ἥτις μεμύρισμαι τὴν κεφαλὴν μυρώμασιν, ἀγαθοῖσιν, ὧ Ζεῦ. Πολὺ δ' ὑπερπέπαικεν αὖ τούτων ἀπάντων τὰ Θάσι' ἀμφορείδια· ἐν τῆ κεφαλῆ γὰρ ἐμμένει πολὺν χρόνον, τὰ δ' ἄλλ' ἀπανθήσαντα πάντ' ἀπέπτετο· ὥστ' ἐστὶ πολὺ βέλτιστα, πολὺ δῆτ', ὧ θεοί. Κέρασον ἄκρατον· εὐφρανεῖ τὴν νύχθ' ὅλην

εκλεγομένας ὅ τι ὰν μάλιστ' ὀσμὴν ἔχη.
Άλλ', ὧ γυναῖκες, φράσατέ μοι τὸν δεσπότην,
1125
τὸν ἄνδρ', ὅπου 'στί, τῆς ἐμῆς κεκτημένης.

ΧΟΡΟΣ Αὐτοῦ μένουσ' ἡμῖν γ' ἂν ἐξευρεῖν δοκεῖς. ΘΕ. Μάλισθ'· ὁδὶ γὰρ ἐπὶ τὸ δεῖπνον ἔρχεται. Ὁ δέσποτ', ὧ μακάριε καὶ τρισόλβιε.

ΒΛΕΠΥΡΟΣ Έγώ;

ΘΕ. Σὺ μέντοι, νὴ $\Delta i'$, ὅς γ' οὐδεὶς ἀνήρ.

Τίς γὰρ γένοιτ' ἂν μᾶλλον ὀλβιώτερος, ὅστις πολιτῶν πλεῖον ἢ τρισμυρίων ὅντων τὸ πλῆθος οὐ δεδείπνηκας μόνος;

Aristophane, L'Assemblée des femmes, v. 1112-1133

QUESTIONS

- **1. Phonétique.** Étude synchronique et diachronique des occlusives aspirées du grec ancien, à partir des exemples de l'extrait.
- **2. Morphologie.** Étude synchronique et diachronique des formations comparatives, intensives et superlatives de l'adjectif, à partir des exemples de l'extrait.

Composition principale Option B: latin

Tali instructa acie tenere uterque propositum uidebatur: Caesar nisi coactus proelium ne committeret, ille ut opera Caesaris impediret. Producitur tum res aciesque ad solis occasum continentur; inde utrique in castra discedunt. Postero die munitiones institutas Caesar parat perficere; illi uadum fluminis Sicoris temptare, si transire possent. Qua re animaduersa, Caesar Germanos leuis armaturae equitumque partem flumen traicit crebrasque in ripis custodias disponit.

5

10

15

20

LXXXIV. Tandem omnibus rebus obsessi, quartum iam diem sine pabulo retentis iumentis, aquae, lignorum, frumenti inopia, conloquium petunt et id, si fieri possit, semoto a militibus loco. Vbi id a Caesare negatum et palam si conloqui uellent concessum est, datur obsidis loco Caesari filius Afrani. Venitur in eum locum quem Caesar delegit. Audiente utroque exercitu loquitur Afranius: non esse aut ipsis aut militibus suscensendum quod fidem erga imperatorem suum Cn. Pompeium conseruare uoluerint. Sed satis iam fecisse officio satisque supplicii tulisse: perpessos omnium rerum inopiam; nunc uero paene ut feras circummunitos prohiberi aqua, prohiberi ingressu, neque corpore dolorem neque animo ignominiam ferre posse. Itaque se uictos confiteri; orare atque obsecrare, si qui locus misericordiae relinquatur, ne ad ultimum supplicium progredi necesse habeant. Haec quam potest demississime et subiectissime exponit.

LXXXV. Ad ea Caesar respondit : nulli omnium has partis uel querimoniae uel miserationis minus conuenisse. Reliquos enim omnis officium suum praestitisse : se, qui etiam bona conditione et loco et tempore aequo confligere noluerit, ut quam integerrima essent ad pacem omnia [...].

CESAR, Guerre civile, I, 83-85

QUESTIONS

- **1. Morphologie**. Étude des formes d'ablatif à partir des exemples du passage (approches synchronique et diachronique).
- **2. Morphologie, syntaxe et lexicologie**. Étude de l'expression de la négation à partir des exemples du passage.